

la violation du territoire belge avait diminué la sympathie des neutres pour l'Allemagne. Pour quelques-uns cependant les nécessités de la guerre pouvaient justifier, dans une certaine mesure, cet accroc au droit international et des abus de forces de l'espèce se retrouvent dans l'histoire. Mais ce que l'on ne retrouve pas dans l'histoire, sans retourner aux époques de la barbarie la plus sauvage, ce sont les atrocités dont je viens de parler, ce sont les scènes d'horreur et de carnage qui ont ensanglanté la Belgique. Ces atrocités lui ont valu le mépris universel, même des nations mi-civilisées, elles couvrent l'Allemagne d'opprobre et resteront une tache ineffaçable dans l'histoire de la Germanie.

Des institutions qui semblent avoir fait une faillite éclatante, sont celles qui ont été créées pour rendre la guerre moins barbare, si c'est possible qu'elle le soit, institutions qui avaient pour mission de codifier les lois de la guerre, c'est-à-dire, les Conventions de LaHaye et de Genève ! Toutes les choses qu'elles proscrivaient se sont vues et c'est en vain que l'on a attendu un mot de la part des neutres, signataires de ces conventions ! Sans doute si l'on croyait à la possibilité des guerres entre peuples civilisés, on croyait à l'impossibilité des atrocités dont les Allemands se sont rendus coupables et pas un délégué à ces conventions n'aurait osé faire une proposition d'interdiction d'atrocités telles que celles que l'on vient de commettre, sans soulever la plus vive indignation, probablement celle des Allemands en tout premier lieu. Mais, même tous les actes prévus ont été posés et l'influence germanique est si grande que les neutres n'ont pas fait entendre une énergique protestation. Sans doute, ce n'eut été que pour la forme, en l'absence d'un tribunal international dont les décisions ne pourraient d'ailleurs avoir aucune sanction, mais c'eut été quelque chose.

Examinons les raisons pour lesquelles ces atrocités furent commises. Les Belges défendirent pied à pied leur territoire envahi, ce qui eut pour effet d'exaspérer les Allemands qui virent bientôt que la partie était perdue, car pour l'Allemagne, la situation actuelle des choses équivaut à une défaite qui s'affirmera d'ailleurs avec le temps. Dès le principe, les raisons furent donc de terroriser les populations de Belgique, afin qu'elles exercent une pression sur le gouvernement, sur le Roi, pour qu'ils accordent sans délai, aux Allemands, le libre passage qu'ils avaient demandé. C'était une campagne d'intimidation, exécutée d'après un plan soigneusement conçu. Il suffit pour s'en convaincre de constater que partout les mêmes procédés ont été employés. Ainsi,